

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2825>



Conseil Départemental du 27 novembre 2008

Réforme Darcos du lycée : analyses du Conseil Départemental

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Fonctionnement du SNES de Saône-et-Loire (S2) -



Date de mise en ligne : jeudi 27 novembre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Les réflexions du Conseil Départemental ont porté tant sur la situation du lycée actuel que sur la réforme annoncée par Xavier Darcos. A l'issue de cette journée, a été dressée une liste, non exhaustive, de différents points abordés dans les débats. Ce document est reproduit ci-dessous à peine remis en forme. Il ne s'agit ni d'une vision cohérente et globale, ni de mandats pour une réforme du lycée, mais des analyses, parfois divergentes, qu'ont pu développer dans un temps nécessairement limité les collègues réunis pour cette journée de réflexion.



1- Ce qui ne fonctionne pas dans le lycée actuel

- Les effectifs sont lourds.
- L'orientation en fin de 2nde se fait souvent par défaut.
- Trop grande importance des maths (survalorisation) en collège et en lycée pour l'orientation.
- Certains élèves sont en échec dès leur arrivée en Seconde.
- Problème des débouchés dans le supérieur.
- Certains élèves développent dès la Seconde des choix déterminés par la volonté d'accéder à une filière et un bac (S notamment).
- La seconde ne joue donc pas son rôle de détermination.
- Le lycée actuel n'offre pas assez de passerelles et de classes d'adaptation.
- Les élèves ont actuellement trop d'heures de cours.



2- La réforme répond-elle à ses dysfonctionnements ?

- La réforme du lycée n'agit pas sur les effectifs, qui resteront chargés.
- La réforme ne travaille pas sur l'orientation en collège.

- La hiérarchisation des séries va être renforcée par la possibilité qu'ont les élèves de choisir librement des modules et celle, offerte en sciences expérimentales, de compléter les enseignements du tronc commun par un enseignement en modules.
- Les élèves n'auront pas de véritable choix des modules ; ceux-ci ne seront pas tous proposés dans tous les lycées et dans un même établissement, tous les élèves ne pourront avoir accès à tous les modules proposés.
- Le nombre de modules étant très important, les familles les moins informées auront de plus grandes difficultés à faire des choix véritablement éclairés.
- Cette réforme ne supprimera pas l'écart existant entre les élèves de Seconde engagés dans une démarche de découverte des enseignements et ceux dont les choix sont déterminés dès la Seconde par la volonté d'accéder à une filière et un bac déterminés.



3- Comment va se mettre en place la réforme ?

- Faudra-t-il avoir suivi certains modules en 2nde pour accéder à certains parcours 1ère-Terminal ?
- Quels liens entre les modules d'un semestre à l'autre ?
- Comment évaluer les modules ?
- L'accompagnement ne sera-t-il pas difficile à organiser ? Un même enseignant prendra-t-il en charge le soutien pour toutes les matières ?
- Un autre se chargera-t-il du travail d'expertise ? Qui fera quoi ?
- Comment va-t-on mettre en place cet accompagnement qui mélange soutien / orientation / travail interdisciplinaire ?
- Il sera difficile pour les élèves de faire des choix de modules deux fois par an.
- Les élèves ne vont-ils pas survoler les matières enseignées en modules, ne va-t-on pas organiser un « fast-food pédagogique » ?
- Il va y avoir une mise en concurrence des matières enseignées en modules pour attirer des élèves.
- Le contenu des enseignements va être appauvri (certains thèmes traités actuellement sous plusieurs points de vue risquent d'être abordés une seule fois suite à la diminution du nombre d'heures de cours. Exemple : des thèmes comme « l'eau » ou « nourrir la planète » risquent de ne plus être traités en Histoire-Géo et SVT mais seulement en SVT)

– Comment s'engager dans une Seconde sereinement sans rien savoir du cycle 1ère–Terminale ?



4- Pistes de réflexion...

– Ne faut-il pas réfléchir à une évolution des disciplines enseignées pour prendre en compte celle de la société : mise en place de cours d'informatique par exemple ?

– Le temps consacré à l'acquisition d'une culture commune n'est pas suffisant.

– Pourquoi ne pas penser à une Seconde, voire une Première sans enseignement de détermination ?

– Manque-t-il une année entre la troisième et la seconde pour que les élèves puissent faire des choix éclairés ?

– Ne faut-il pas obliger les élèves à découvrir d'autres champs disciplinaires ?

– Certaines idées développées dans la structure proposée peuvent fonctionner à condition d'être mises en place avec les moyens nécessaires !

– L'information sur la voie professionnelle dès le collège reste pleinement d'actualité pour éviter une orientation par défaut.



Fédération Syndicale Unitaire